

Un tracteur pour l'employé communal !

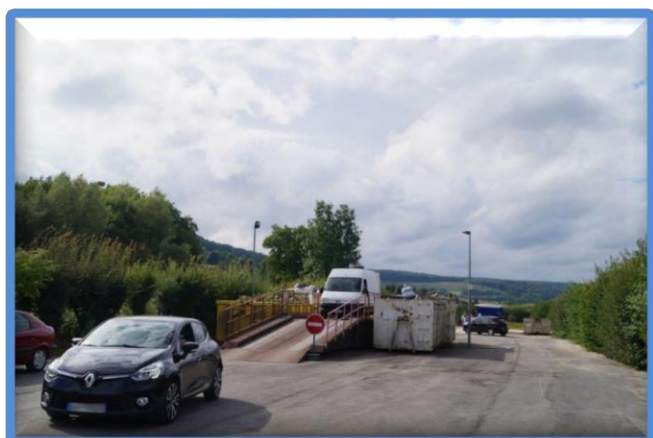


Tout vient à point à qui sait attendre ! Le Père Noël a apporté un beau cadeau à Jonathan Sonhalder, l'employé communal de Monthurel : un tracteur avec plein d'accessoires. Ce dernier utilisait une brouette depuis 22 ans. Vendredi 15 décembre, la société Rocha de Château-Thierry a donc livré la commande passée par la municipalité monthureloise pilotée par le maire Didier Simon.

« Jonathan n'était pas au courant. Nous avons saisi une belle offre commerciale faite par la maison Rocha. Ce tracteur Kubota avec le chargeur, la remorque, la tondeuse d'1m20 et l'épareuse a coûté 23 000€ hors taxes. Nous ne regrettons pas notre achat. Au niveau finances, nous avons obtenu 33% de dotation de l'Etat et le député Jacques Krabal a donné un coup de pouce en nous versant 1 500€ de sa réserve parlementaire » indique Didier Simon.

Dans sa livrée orange, le petit tracteur a tout d'un grand. « Il nous fallait un tracteur costaud à cause de l'épareuse, le bras articulé qui se fixe à l'arrière de l'engin et permet de faucher les talus » précise le maire. Le Kubota Utility L3200 possède un moteur diesel de 32ch et quatre roues motrices. L'arceau de sécurité central repliable vers l'avant permet de se faufiler dans les zones difficiles d'accès ou encombrées. « Ça va me changer de la brouette ! Il va falloir que je m'habitue au gabarit » lance l'employé communal. Comme le souligne Didier Simon, « Jonathan est passé de l'âge préhistorique à l'âge moderne ».

Déchèterie de Condé-en-Brie



Vous pouvez emmener en déchèterie l'ensemble des flux de déchets qui, par leur taille, volume ou leur nature (dangereux, toxiques), ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage. A Condé-en-Brie, les filières collectées sont les suivantes :

- Encombrants
- Gravats
- Déchets verts
- Cartons
- Bois
- Ferrailles
- Déchets diffus spécifiques (produits ménagers chimiques)
- Piles
- Ampoules « basse consommation » et néons
- Huiles de vidange
- Equipements électriques et électroniques
- Huiles alimentaires usagées
- Papiers



Depuis le **1^{er} janvier 2018**, vous pouvez également déposer, ici, les **batteries, déchets de meubles** et **films plastiques**.

LES ECHOS DU LAVOIR

JOURNAL GRATUIT D'INFORMATION DE PROXIMITE
DE LA CHAPELLE-MONTHODON

N°85
JANVIER 2018

SOMMAIRE

Pauv' sapin	p2
Le bon plan !	p3
La foule se déplace au Noël	p3
Un tracteur...	p4
Déchèterie de Condé-en-Brie	p4



Une nouvelle communication, enfin !



La commune nouvelle Vallées-en-Champagne est née le 1^{er} janvier 2016. Les panneaux d'entrée et de sortie des agglomérations situés sur les routes départementales D4, D20 et D203 ont été remplacés mi-décembre 2017, soit presque 2 ans après la naissance de la nouvelle entité. Quelles sont les causes et motifs de ce retard ?

Lire page 2.



Samedi 13 janvier 2018. Baulne-en-Brie. Cérémonie des vœux.

17h00 salle Eugénie.

Dimanche 14 janvier 2018. Dormans.

Bourse aux vêtements et puériculture. 09h00 à 18h00 salle des fêtes.

Une nouvelle communication, enfin !



Interrogé par la rédaction, Juan Herranz, chef du service Entretien-Exploitation à la Direction de la voirie départementale, apporte les éléments de réponse suivants :
 « Les panneaux ont été changés par le département de façon à traduire l'arrêté n°2015-783 du 23 novembre 2015 relatif à la création de la commune nouvelle de « Vallée en Champagne » à compter du 1er janvier 2016. Avant de procéder à cette modification, une analyse des différents scénarios de signalisation a été faite de manière à signaler de la façon la plus juste les nouvelles communes dont celle de « Vallées en Champagne », sans pour autant bouleverser le schéma directeur relatif à la signalisation directionnelle. Après avoir pris l'attache des maires concernés, les panneaux ont été commandés et posés ».

A en croire le chef de service, une analyse pointue destinée à valider le look des nouveaux panneaux a donc duré près de 2 ans. A moins que le département n'ait voulu s'assurer que la greffe entre les différentes communes regroupées au sein des 3 communes nouvelles axonaises créées le 1^{er} janvier 2016, Les Septvallons, Dhuys-et-Morin-en-Brie et Vallées-en-Champagne, prenait bien avant de dépenser l'argent public.

Ces panneaux, produits par la société Signature Group, font partie de la gamme Tradition et sont en aluminium par tôle emboutie. Ils possèdent une rétroflexion de classe 2, 180Cd/Lux/m2, qui procure un niveau de service intermédiaire à l'utilisateur et l'impression numérique pelliculée a une durabilité de 10 ans.

Pauv' sapin ...



Le « sapin communal » qui a été érigé sur la place de l'église pour les fêtes de fin d'année ne gardera pas un très bon souvenir de 2017. Arrivé à destination sans sa tête et avec quelques branches cassées, le roi des forêts a ensuite connu une situation renversante. Une fois remis sur ses pieds, l'arbre de Noël a été décoré méticuleusement samedi 16 décembre par quelques enfants et parents du bourg. Cette année, 8 petits ballons de paille apportaient une touche rurale à l'ensemble. La décoration de la place du village n'a pu être appréciée que très peu de temps. Dans la nuit du 17 au 18 décembre, le feu a ruiné les efforts des enfants odoniens et terni le ramage du sapin. Selon les pompiers de Saint-Eugène et Trélou-sur-Marne dépêchés sur le terrain, un problème électrique aurait provoqué l'incendie. Cette constatation rapide des soldats du feu laisse encore actuellement perplexe, un habitant ayant participé à l'installation de la guirlande électrique neuve et assisté à l'intervention des sapeurs-pompiers.



Le bon plan !



Pratiques, économiques et écologiques les couches lavables n'ont que des avantages. La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) vous aide à les acheter. Testez-les ! Depuis le 1er janvier 2018, la CARCT donne un coup de pouce aux jeunes parents du territoire, en prenant en charge 50% du montant d'achat de couches lavables, neuves ou d'occasion, dans la limite de 100 euros par enfant. Pour connaître les conditions d'aide à l'acquisition, prenez contact avec le service Déchets :

Pôle de proximité de Courtemont-Varenes. 3 rue de la Mairie. 02 850 Courtemont-Varenes. Tél : 03 23 85 34 97.

La foule se déplace au Noël



Dimanche 17 décembre, la salle communale était juste assez grande pour accueillir petits et grands odoniens venus assister à la traditionnelle fête de Noël. Accueillis dès 15h00 par la maire déléguée Jacqueline Picart, près de 80 participants ont applaudi comme il se doit les facéties du clown Target et son ami Michel Douay. A l'issue du spectacle, le Père Noël distribua une tonne de cadeaux aux enfants. L'homme à la barbe blanche n'en revient toujours pas de voir ce village compter autant d'enfants. Comme à l'habitude, les aînés présents reçurent leur colis de Noël composé, cette année, de produits bretons. Le verre de l'amitié clôtura ensuite ce beau rendez-vous intergénérationnel.